

## Francophonies d'Amérique

# Le déclin de l'Empire américain et l'avenir des francophonies en périphérie : le cas de la Saskatchewan

Wilfrid B. Denis

---

La langue française en Amérique  
Numéro 26, automne 2008

URI : [id.erudit.org/iderudit/037985ar](http://id.erudit.org/iderudit/037985ar)

DOI : [10.7202/037985ar](https://doi.org/10.7202/037985ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN 1183-2487 (imprimé)  
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Denis, W. (2008). Le déclin de l'Empire américain et l'avenir des francophonies en périphérie : le cas de la Saskatchewan. *Francophonies d'Amérique*, (26), 275–305.  
doi:10.7202/037985ar

---

Tous droits réservés © Francophonies d'Amérique, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

# Le déclin de l'Empire américain et l'avenir des francophonies en périphérie : le cas de la Saskatchewan

**Wilfrid B. DENIS**

Collège St. Thomas More  
Université de la Saskatchewan

La survie de la langue française au Canada relève autant du mystère que de l'histoire. Du côté de l'histoire, la présence du français en Amérique du Nord remonte aux visées impériales de la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Que ce soit en Acadie, au Québec, ou dans les plaines de l'Ouest, sa survie fut nourrie par la revanche des berceaux et par les luttes politiques qui ont engendré la Confédération et les divers régimes linguistiques à travers l'histoire du Canada (Denis, 1999). Du côté du mystère, de nombreuses études, tant universitaires que communautaires, ont cherché à résoudre cette énigme au cours des dernières décennies, toujours dans l'espoir de cerner quelques éléments essentiels qui permettraient d'espérer un avenir resplendissant pour la langue française et pour les communautés francophones menacées. Les premières études qui ont tenté de répondre à ces interrogations ont été fortement influencées par le concept de complétude institutionnelle développé par Raymond Breton (1964). Par la suite, des cadres théoriques ou conceptuels multidimensionnels ont été développés. Entre autres, Howard Giles, Richard Bourhis et Donald Taylor (1977) ont proposé un modèle structural de vitalité ethnolinguistique composé des facteurs suivants : le statut social, la démographie, les institutions ainsi que les dimensions sociopsychologiques du comportement langagier. Donnant suite à cette approche, Rodrigue Landry et ses collaborateurs (2005) utilisent la vitalité ethnolinguistique, la socialisation langagière des groupes et le développement psycholangagier pour arriver à « un modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé ». Ailleurs, l'appel est lancé par Anne Gilbert et ses collaborateurs (2005) afin d'élargir le cadre d'analyse en proposant un modèle environnemental de vitalité communautaire.

Tout en acceptant certains aspects de ces cadres d'analyse, l'étude de la problématique de la survie et de l'épanouissement d'une langue menacée en contexte minoritaire devrait se prolonger encore plus loin dans ces deux directions opposées : elle devrait, d'une part, approfondir l'étude des structures socioéconomiques et institutionnelles tant du milieu dominant que de la communauté dominée et, d'autre part, inclure une phénoménologie de l'expérience de transfert linguistique et identitaire chez les personnes les plus à risque au sein des communautés menacées<sup>1</sup>. L'étude du contexte socioéconomique et institutionnel doit tenir compte de deux ensembles de contradictions : celles qui sont propres à la langue française au niveau mondial et celles de la langue anglaise, dont la domination mondiale est influencée par l'expansion et le déclin de l'Empire américain. Le troisième aspect à considérer, l'aspect microsociologique, porte sur la façon dont ces contradictions se confrontent dans le vécu quotidien des gens ordinaires. L'avenir de la langue française en périphérie dépend autant des tendances lourdes du capitalisme avancé que des facteurs internes aux communautés à risque tels que vécus quotidiennement. La communauté fransaskoise, les francophones de la Saskatchewan, servira de cas type de francophonie en périphérie.

## La langue française dans le monde

Il est évident que la langue française fait partie des langues les plus internationales et intercontinentales du monde contemporain. Certains discours mettent l'accent sur ce statut privilégié afin de se rassurer au sujet de la force du français dans le monde<sup>2</sup>. Il en découle souvent une conclusion hâtive quant à la pérennité assurée du français non seulement au niveau mondial, mais aussi pour l'ensemble des pays dits francophones. Cette conclusion est prématurée, car le présent n'est aucunement garant du futur, et le passé, encore moins. Au contraire, certaines tendances mondiales menacent gravement l'avenir de beaucoup de langues (Abley, 2003 ; Crystal, 2000 ; Dalby, 2002 ; Robins et Uhlenbeck, 1991) et s'appliquent au français et à la francophonie d'aujourd'hui.

Quelques données sur l'ensemble des langues aident à mieux situer le français dans cet univers linguistique. Le nombre de langues dans le monde est estimé entre 4 910 et 13 720 (Dalby, 2002 : 27-29 ; Dixon, 1997 : 116). À un extrême, l'Observatoire linguistique compte 13 720

langues distinctes, dont 27 variantes de l'anglais (Dalby, 2002 : 24). La disparité entre ces estimations s'explique en grande partie par les différences des systèmes de classification linguistique<sup>3</sup>. L'UNESCO (2003), Andrew Dalby (2002) et d'autres utilisent le nombre approximatif de 6 000 langues.

Indépendamment du chiffre utilisé, deux tendances opposées méritent notre attention : le développement de langues internationales et la disparition de langues périphériques. Si certaines langues se développent tandis que d'autres disparaissent, c'est bien parce que des personnes utilisent de plus en plus les langues ascendantes et de moins en moins les langues en dépérissement. De nombreux facteurs influent sur ces deux processus de développement et d'étiollement linguistiques comme le contact entre groupes de différentes langues soit par l'expansion d'empires, par le contact fréquent et régulier dans des zones limitrophes, soit par la migration. L'expansion d'empires se fait par l'entremise de conquêtes militaires et la présence soutenue de l'armée, l'envoi d'explorateurs, de missionnaires et de commerçants et, plus récemment, par l'ampleur des échanges commerciaux et des communications. En plus, le nombre de locuteurs d'une langue est influencé par les tendances démographiques telles que la fluctuation du taux de natalité, la nuptialité, l'exogamie et la migration ainsi que par des facteurs sociaux, culturels et politiques. Diverses combinaisons de ces facteurs font qu'habituellement toute langue dominante atteint un stade d'hégémonie ou de domination, ce qui est d'autant plus vrai pour les langues dites internationales aujourd'hui (Crystal, 2000 : 45).

Selon Dalby (2002 : 31), près de la moitié des personnes sur la terre aujourd'hui ont comme langue maternelle une des onze langues du tableau 1 (voir la colonne 2). En ajoutant une douzième langue, soit comme langue maternelle ou langue seconde, c'est à peu près les deux tiers du monde qui peuvent communiquer dans une de ces douze langues (tableau 1, colonne 3).

Sauf pour le bengali et l'indonésien, toutes ces langues sont des langues d'empire ou en ont été à un moment ou l'autre de l'histoire de l'humanité (Abram De Swann, dans Phillipson, 1999 : 100). Par contre, Dalby affirme que les langues les plus internationales présentement sont l'anglais, l'arabe, le français, le russe et l'espagnol ; mais il est évident que parmi celles-ci, l'anglais occupe une place privilégiée. Le rayonnement d'une langue peut se mesurer, de façon rudimentaire

**Tableau 1**  
**Les langues les plus parlées dans le monde en 2002**

Langue	Langue maternelle (000 000)	Locuteurs (000 000)	Proportion** locuteurs/l. mat
Chinois	800	1 000 (la majorité en Chine)	1,3
Anglais	350	700 à 1 800	2,0 - 5,1
Indou ou Urdu	350	550 (surtout en Inde, Pakistan)	1,6
Espagnol	315	450	1,4
Bengali	170	189*	1,1
Russe	165	290	1,8
Arabe	165	180	1,1
Portugais	160	180 (dans 5 pays surtout)	1,1
Japonais	125	125*	1,0
Allemand	90	98*	1,1
Français	75	130	1,7
Indonésien	n/d	200 (dans 3 pays surtout)	n/d

Sources : Dalby (2002 : 31), \* PRO-TRAN.COM (2004), \*\* Calculs de l'auteur.

mais néanmoins utile, en comparant le nombre de locuteurs d'une langue maternelle avec les estimations qui combinent les locuteurs de cette langue maternelle et ceux de langue seconde. Pour l'anglais, ce rapport entre la proportion de tous les locuteurs par rapport à ceux de langue maternelle seulement se situe entre deux et cinq pour un, dépassant le russe à 1,8 pour un et le français, qui arrive troisième, avec une proportion de 1,7 pour un (voir le tableau 1, colonne 4). Les estimations pour l'anglais varient beaucoup étant donné sa très grande dissémination et sa domination surtout dans les secteurs du commerce, du tourisme et des communications.

Ces douze langues dominantes peuvent être considérées parmi les plus fortes au monde et en tête de file des quelque 300 langues qui comptent plus d'un million de locuteurs (PRO-TRAN.COM, 2004). Les langues fortes se retrouvent donc à un extrême du continuum linguistique. À l'autre extrême, le nombre de langues orales est estimé entre 1 200 et 4 600 langues pour un total de 6 000 (UNESCO, 2003 : 3). Tout comme les distinctions entre langue et dialecte ne font pas l'unanimité, les critères pour identifier les langues orales varient énormément. Pour de nombreuses langues majoritairement ou traditionnellement orales, quelques transcriptions existent mais elles sont limitées à des textes religieux, surtout la bible, transcrits par des missionnaires ou des organismes comme la Wycliffe International ([www.wycliffe.net](http://www.wycliffe.net)) ou le Summer Institute of Languages (SIL) ([www.sil.org](http://www.sil.org)). Dans ces cas, la production écrite est restreinte au domaine religieux ou spirituel et à très peu de publications (Crystal, 2000 : 151). Ce sont les langues orales et traditionnellement orales, y compris celles à faible production écrite, qui forment l'autre extrême du continuum, celui des langues les plus menacées de disparition. La meilleure protection pour ces langues orales était généralement l'isolement, une situation qui devient de plus en plus difficile à maintenir à cause d'une gamme de facteurs, dont la pression institutionnelle des médias de masse des langues écrites, l'intégration économique mondiale, y compris le mouvement vers un mode de vie axé sur l'individualisme et la consommation, la recherche mondiale des matières premières et l'expansion des marchés. L'UNESCO estime que, présentement, 97 % de la population du monde parle 240 langues, soit 4 % des 6 000 langues, et que 3 % de la population mondiale seulement parle 96 % des langues (2003 : 3).

D'après les estimations les plus courantes, quelque 2 500 langues disparaîtront au cours du prochain siècle, donc, en moyenne, une langue toutes les deux semaines (Dalby 2002 : ix). La disparition d'une langue est définitive lors du décès du dernier locuteur. Mais longtemps avant ce moment fatidique, la langue devient moribonde lorsque ses locuteurs cessent graduellement, et parfois rapidement, de l'utiliser à cause d'un transfert significatif vers une langue dominante. À toutes fins utiles, la langue, comme moyen actif de communication, meurt dans les deux ou trois générations qui précèdent le décès du dernier locuteur.

Toutes les langues orales, ainsi que les langues écrites à faible rayonnement, soit entre la moitié et les deux tiers des langues

existantes, sont menacées. Aucun continent n'est épargné (Crystal, 2000 : vii-x). En Amérique du Nord par exemple, des 210 langues autochtones encore parlées aujourd'hui, seulement 34 (16,2 %) sont parlées par quatre générations de locuteurs tandis que les 176 autres langues (83,8 %) ne sont parlées que par les deux ou trois générations les plus âgées. Aux États-Unis, seulement 20 langues autochtones sur un total de 155 (12,9 %) sont utilisées par quatre générations de locuteurs ; toutes les autres sont parlées uniquement par des adultes (Dalby, 2002 : 149), et au Canada, ce sont seulement 14 (25,5 %) langues sur 55 qui sont encore parlées par des jeunes (Dalby, 2002 : 147 ; Groupe de travail sur les langues, 2005 ; Kinkade, 1991).

Habituellement, l'étiollement d'une langue se fait graduellement, sur plusieurs générations, à mesure que les plus jeunes, surtout, délaissent une langue traditionnelle ou maternelle pour une langue plus forte, également présente sur le territoire (Wurm, 1991). D'ordinaire, les langues dominantes sont implantées par la colonisation, les conquêtes militaires ou la domination économique. Dans un tel contexte, le bilinguisme consiste en un processus de transfert linguistique. C'est ainsi que les deux pôles du continuum linguistique se rejoignent, les langues dominantes prenant de l'ampleur au détriment des langues les plus faibles.

Ces deux tendances, celles de l'expansion de quelques langues fortes et l'étiollement massif des langues périphériques, correspondent aux effets qu'entraînent généralement les empires, c'est-à-dire le renforcement de la langue dominante joint au mouvement centripète qui affaiblit et fait disparaître les langues menacées. Par exemple, l'expansion de l'Empire romain a eu un impact destructeur très important sur les langues des régions dominées. Sur une période de 500 ans, soit de 100 av. J.-C. à 400 ap. J.-C., 50 langues sur 60 disparurent (plus de 83 %), dont six des sept langues de l'Espagne actuelle, les 16 langues ancestrales de l'Italie et l'ensemble des 14 langues de l'Anatolie (Dalby, 2002 : 38-46). L'Empire inca, en Amérique du Sud, constitue un autre exemple de domination. Il imposa le quechua à bien des peuples conquis pour ensuite être remplacé par l'espagnol sous l'Empire espagnol qui, à son tour, a fait disparaître beaucoup d'autres langues indigènes à la suite de ses conquêtes militaires, commerciales et religieuses (Haugen, 1985 : 8). La plupart des langues internationales contemporaines ont des antécédents impériaux (*ibid.*).

Par contre, le déclin d'un empire peut entraîner une tendance opposée, un mouvement centrifuge de transformation de dialectes en langues distinctes. L'exemple le mieux connu est le développement des langues vernaculaires latines régionales transformées en langues distinctes, soit le portugais, l'espagnol, l'italien et le français, entre autres, par suite du déclin de l'Empire romain (Dalby, 2002 : 74). Le fait d'être une langue impériale n'assure aucune garantie quant à la domination ou même à la survie à long terme. Aujourd'hui en Indonésie, moins de cinquante ans après son indépendance, le néerlandais a pratiquement disparu malgré un statut très comparable au « français dans les anciennes colonies françaises » (Durand, 1997 : 346).

La disparition de l'Empire français aura sans doute comme répercussions certaines tendances linguistiques communes aux empires bien que cette langue semble jouir présentement d'un statut particulier au niveau international. Le nombre de locuteurs croît constamment (voir la note 2), et le français demeure « la langue étrangère la plus étudiée dans les pays anglo-saxons, sauf pour les États-Unis où [...] l'espagnol a dépassé le [...] français depuis une quinzaine d'années » ; ailleurs dans le monde, le français est souvent la deuxième langue étrangère occidentale la plus étudiée (*ibid.*). De fait, les pays francophones ont créé des organismes internationaux pour promouvoir la langue française. Entre autres, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), créée en 1970, compte présentement 55 « États et gouvernements membres » et 13 observateurs, et affirme représenter 200 millions de francophones sur cinq continents. Le français a le statut de langue officielle dans 30 pays (Organisation internationale de la francophonie, 2007)<sup>4</sup>.

Malgré ces développements positifs au niveau mondial, le français connaît un net recul ailleurs. Charles Durand affirme, avec de nombreux exemples à l'appui, que le statut prépondérant du français dans le monde diplomatique diminue remarquablement depuis la fin de la Première Guerre mondiale (1997 : 345-371). Ensuite, depuis que la France a été reléguée au rang de puissance secondaire, après la Seconde Guerre mondiale, le français est laissé de côté de plus en plus souvent dans le domaine des sciences, de la technologie et du commerce, y compris le tourisme, et ce, même en France. Ainsi des institutions françaises aussi vénérées que l'Institut Pasteur favorisent l'anglais dans les communications (*ibid.*).



Ces deux tendances contradictoires, typiques des langues impériales, indiquent que le français n'est pas sur le point de disparaître dans ses châteaux forts comme la France et le Québec. Il prend même de l'expansion dans certaines régions ou certains secteurs, mais accuse toutefois des reculs ailleurs. L'affaiblissement du français dans certaines anciennes colonies françaises ne devrait pas surprendre. De fait, l'expansion et le déclin d'un empire peuvent occasionner une troisième tendance autre que les mouvements centrifuge et centripète, et ce, surtout dans les régions éloignées. Cette tendance se manifeste par la disparition de la langue impériale dans les anciennes colonies ou les régions éloignées, en même temps que cette langue est en expansion ailleurs. En contexte minoritaire, une langue impériale, ou une langue internationale forte, peut faire face au même défi que toute autre langue marginale ou périphérique, soit la menace de disparition.

Par conséquent, les langues périphériques et menacées ne sont pas seulement les langues orales ou quasi orales mentionnées plus haut. Les langues internationales peuvent être périphériques à un niveau régional et local, tout en se propageant ailleurs dans le monde. Le français est donc à la fois une des langues internationales les plus fortes, une langue nationale avec des assises solides dans plusieurs pays, et simultanément, une langue régionale très menacée en périphérie. Le dénouement dépend en grande partie des bases institutionnelles présentes dans chaque situation.

Une dernière dimension, unique au contexte mondial actuel, mérite d'être soulignée : il s'agit de l'expansion de l'anglais comme *lingua franca* au niveau international, dans d'innombrables secteurs d'activités humaines. Aujourd'hui, l'expansion et la disparition des anciennes langues impériales se produisent non seulement comme tendances internes à leur ancien empire respectif, mais aussi comme confrontation externe à une autre langue, l'anglais. Autrefois, le réaménagement linguistique provoqué par la fin d'un empire se faisait dans un contexte de fragmentation linguistique et de confrontation de plusieurs langues. Depuis presque trois siècles, la domination grandissante de la langue anglaise est assurée par la succession des empires britannique et américain. Cette hégémonie croissante, comme toute domination linguistique, repose sur une base institutionnelle qui favorise la langue dominante au détriment de la base institutionnelle des langues menacées. Les tendances contradictoires du français, son expansion ainsi que ses replis, se situent dans un cadre institutionnel national et

international dominant, surtout dans les situations où la langue française est marginalisée, comme c'est le cas en Saskatchewan. Au Canada, comme ailleurs dans le monde, le fondement institutionnel de l'anglais s'est développé tout au cours de son histoire, mais ce contexte est de plus en plus dicté par l'Empire américain.

### L'Empire américain en déclin

Considérer les États-Unis comme un véritable empire est loin de faire l'unanimité (Garrison, 2004 ; Hertsgaard, 2002). La puissance qu'ils ont connue au cours du dernier demi-siècle leur confère tous les avantages et les problèmes des empires classiques. Pour Immanuel Wallerstein, les origines de l'Empire américain remontent à la fin de la guerre civile américaine (1861-1865). La période de 1873 à 1945 porte avant tout sur un conflit entre les États-Unis et l'Allemagne pour la succession de l'Empire britannique et la suprématie mondiale (Wallerstein, 2003). Le Japon et l'Union soviétique contestent également la montée des États-Unis (Garrison, 2004 : 72-91). À la suite de la destruction massive des infrastructures industrielles de ses compétiteurs lors de la Seconde Guerre mondiale, l'économie américaine prit tellement d'essor que « le produit national brut américain représentait plus de la moitié du produit mondial brut, et l'effet de domination fut mécanique, immédiat » (Todd, 2004 : 30). Les États-Unis furent le seul grand pays industrialisé à sortir de la Seconde Guerre mondiale avec ses infrastructures et sa population indemnes. À partir de ce moment, l'Amérique a pu ériger son hégémonie militaire, économique et idéologique sur le monde non communiste<sup>5</sup>. L'URSS cherchait à en faire autant dans le monde communiste, mais avec moins de succès.

Wallerstein affirme que l'hégémonie des États-Unis à la fin du XX<sup>e</sup> siècle est le fruit naturel du développement du capitalisme en tant que système mondial.

*Capitalism as a historical system is defined by the fact that it makes structurally central and primary the endless accumulation of capital. This means that the institutions which constitute its framework reward those who pursue the endless accumulation of capital and penalize those who don't*<sup>6</sup> (2003 : 225).

Les mécanismes d'accumulation divergent quelque peu selon les différentes phases du capitalisme mais, essentiellement, il s'agit de réduire

les coûts de production et d'augmenter les prix. Les coûts de production dépendent des salaires ou du coût de la main-d'œuvre, des coûts des matières premières et du coût de taxation ou des transferts à l'État. La structure même du capitalisme engendre la montée lente mais inéluctable des trois coûts, et ce, malgré de brefs revirements de l'un ou de l'autre à court terme (Mandel, 1978 ; Wallerstein, 2003 : 226-228)<sup>7</sup>.

La poursuite du profit conduit inévitablement à l'accumulation du capital et à sa centralisation au profit des propriétaires, et à l'intégration ou à la destruction de toute forme de production non capitaliste. De cette perspective, n'en déplaise à certains futuristes, le phénomène de la mondialisation n'est que l'extension du capitalisme avancé et non une nouvelle forme de la modernité (Todd, 2004 : 258). Les développements et les caractéristiques associés à la mondialisation ne sont que les dimensions plus évidentes de la structure économique sur laquelle elles reposent. La rapidité de la communication moderne et l'intégration de l'informatique à tous les niveaux de production et de commercialisation ne sont qu'un prolongement du progrès technologique, qui a toujours démarqué le mode de production capitaliste de tous les autres modes de production antécédents. Ses objectifs ultimes sont d'assurer la poursuite du profit en obtenant des matières premières à moindre coût, de forcer l'ouverture de marchés comme celui de la Chine ou des pays en voie de développement, de faciliter le transfert de la production vers des sources de main-d'œuvre à bon marché, et de transférer la pollution et les déchets du monde industrialisé vers ceux du Tiers-Monde.

La quête inéluctable du profit produit des cycles économiques à moyen terme, dit cycles Kondratieff, dont les phases d'expansion font place périodiquement à des phases de ralentissement. L'expansion des États-Unis d'après-guerre se situe dans la phase expansionniste de 1945 à 1973, ce qui a permis aux Américains d'en profiter pleinement et de dominer cette phase (Wallerstein, 2003 : 46). La phase de ralentissement du cycle actuel a commencé vers les années 1967-1973 et se poursuivra pendant quelques années encore (*ibid.* : 226-228). Aux États-Unis, le ralentissement se fait sentir dans presque tous les domaines. Par exemple, leur déficit commercial augmente de façon alarmante depuis dix ans en dépit du fait que leur balance commerciale était excédentaire avant 1970-1975. Les premiers déficits précurseurs, en 1971, 1972 et 1974, se situaient sous les 5 milliards de dollars par année. Cependant, depuis 1976, les États-Unis sont déficitaires chaque

année et engendrent des déficits qui non seulement augmentent constamment, mais qui subissent périodiquement des soubresauts remarquables. Ainsi, le déficit a doublé de 1983 à 1984, passant de 57,8 milliards à 109 milliards, et il a grimpé à 164,6 milliards en 1998 et à 263,3 milliards l'année suivante ; de plus, entre 2001 et 2005, il a bondi de 362,8 milliards à 716,7 milliards de dollars (États-Unis, 2007). Ce déficit commercial existe autant envers tous les pays majeurs qu'envers beaucoup de pays secondaires comme l'Ukraine (voir le tableau 2). Cette tendance amène Emmanuel Todd à conclure : « Le monde de plus en plus produit pour que l'Amérique consomme » (2004 : 96).

Au cours des dernières années, le Canada a perdu sa place de chef de file dans la balance commerciale excédentaire des États-Unis au profit de la Chine, du Japon et de l'Union européenne, ce qui ne réduit pas pour autant son intégration industrielle et commerciale à l'économie de son voisin du Sud.

**Tableau 2**  
**Déficit commercial des États-Unis envers certains pays (millions \$)**

Pays	2001	2005*
Canada*	-528	-785
Chine	-83	-2 015
Corée du Sud	-13	-160
Inde*	-6	-108
Israël	-45	-71
Japon	-68	-825
Mexique	-30	-497
Russie	-35	-113
Ukraine	-5	-6
Union européenne	-61	-1 171
Allemagne	-29	-506
France	-10	-114
Italie	-13	-195

Sources : Todd (2004 : 97), \* États-Unis. Census Bureau (2007).

Le déficit commercial des États-Unis reflète le net recul de leur secteur industriel par rapport aux autres secteurs économiques, lequel secteur industriel ne représente plus que 15 % de leur produit intérieur brut (Todd, 2004 : 101). Ce déclin s'explique, en partie, par le transfert de la production des multinationales vers des pays où les coûts de production sont moins élevés. La production manufacturière du Japon et de l'Union européenne, ainsi que les investissements en recherche et développement ont rejoint ou surpassé ceux des États-Unis. Les États-Unis deviennent de plus en plus dépendants des avancées technologiques réalisées ailleurs dans le monde, sauf peut-être dans les secteurs aéronautique et médical (*ibid.* : 98). Ce sont ces tendances économiques qui amènent des auteurs comme Todd et Wallerstein à parler du déclin et de la fin de l'Empire américain. Pour eux, le phénomène de la mondialisation n'est que le développement de pôles économiques qui vont supplanter les États-Unis, soit l'Union européenne et la Russie d'un côté, et principalement le Japon et la Chine en Asie, de l'autre. L'Inde ne serait pas à exclure entièrement de ce scénario (Ismi, 2006).

La course effrénée vers le profit au niveau mondial, par les grandes entreprises qui constituent l'ossature de l'Empire américain, entraîne des effets négatifs partout dans le monde et au cœur même de l'empire. Aux États-Unis, la concentration des avoirs, ou de la richesse, dans les couches sociales les mieux nanties augmente au détriment de la vaste majorité des Américains. L'écart entre les riches et les pauvres s'accroît non seulement aux États-Unis, mais aussi dans la plupart des pays capitalistes et des pays en développement (Saul, 2005 ; Todd, 2004 ; Wallerstein, 2003). Il s'ensuit un mouvement de prolétarianisation mondiale au fur et à mesure que des formes de production traditionnelles ou de petites productions marchandes sont détruites ou intégrées au capitalisme. L'augmentation des populations salariées et le déclin des économies traditionnelles contribuent à l'urbanisation en tant que phénomène mondial.

La domination économique et militaire du monde par les États-Unis et, avant eux, par la Grande-Bretagne, a donné une prééminence mondiale à la langue anglaise en créant et en imposant une base institutionnelle à multiples dimensions. Que ce soient par les entreprises commerciales, industrielles et financières, par l'imposition d'institutions législatives et juridiques ou même par l'implantation d'organismes de bienfaisance et d'entraide, aucun secteur ne semble épargné. Le développement des industries culturelles de masse dès la fin de la

Seconde Guerre mondiale a fait partie de l'hégémonie montante des États-Unis et a permis à ces industries américaines de dominer presque partout dans le monde. Cette expansion n'est pas l'effet du hasard.

*The expansion of English in the postcolonial and post-Communist worlds has not been left to chance but has been deliberately promoted by the American and British governments (Phillipson, 1992), which have been concerned with promoting corporate interests and investments. The teaching and learning of English is itself a multibillion-dollar business, the largest generator of income for the British economy after oil. English for business is business for English. The English-teaching business has even been considered as second only to drug trafficking in its importance in some countries...<sup>8</sup> (Phillipson, 1999 : 96).*

Aujourd'hui, le British Council affirme que l'anglais domine mondialement dans six domaines en particulier : les compagnies multinationales, l'Internet, les domaines de recherche scientifique, la culture de la jeunesse, les biens et services internationaux et le secteur des nouvelles, des médias et du divertissement (Holborow, 1999 : 55). Quant aux organismes internationaux, David Crystal estime que, d'après ses données recueillies auprès de 12 500 organismes, quelque 85 % d'entre eux font officiellement usage de l'anglais, dont 90 % des organismes situés en Asie et dans la région du Pacifique qui fonctionnent uniquement en anglais (cité dans Holborow, 1999 : 55). Le British Film Institute affirme que dans une année ordinaire comme en 1996, 80 % des longs métrages du monde sont produits en anglais, et selon le Penguin Encyclopedia of Popular Music, 99 % de la musique populaire est partiellement ou entièrement en anglais. L'anglais demeure la langue principale de l'Internet ; jusqu'à 80 % de l'information stockée électroniquement le serait en anglais, et 75 % du courrier mondial est estimé être écrit en anglais (Holborow, 1999 : 55). En plus de la télévision et de la production de films, de la musique et des livres, s'ajoutent, au cours des dernières années, la production de vidéoclips, de logiciels, de jeux vidéo et la cybercommercialisation de produits culturels qui bénéficient tous de l'appui direct et indirect de l'État américain et des restes de l'Empire britannique. Ainsi le British Council possède des centres dans 118 pays ; l'anglais a un statut spécial dans 75 territoires du monde, dont un tiers de ces pays, au moins, produit des journaux en anglais (*ibid.* : 53-55). La domination mondiale de la langue anglaise n'a rien à voir avec une supériorité intrinsèque de cette langue, mais plutôt avec l'Empire britannique et l'hégémonie américaine de l'après-guerre.

La fin de l'Empire américain et son reclassement au titre de puissance secondaire n'entraîneront pas la chute immédiate de l'anglais comme langue internationale dominante, tout comme le latin n'a pas perdu sa prééminence immédiatement avec la fin de l'Empire romain. Le déterminisme économique est à éviter. Si la base économique a une influence prépondérante sur la superstructure politique, culturelle et idéologique, son influence n'est pas toujours directe et immédiate. Le fondement institutionnel d'un empire peut durer longtemps après l'effondrement de l'emprise économique, politique et militaire. Dans certains créneaux, la langue impériale peut survivre pendant des siècles, comme le latin au sein de l'Église catholique ou dans la terminologie des sciences naturelles, de la médecine et du droit. La domination de l'anglais va donc continuer beaucoup plus longtemps que la domination économique des États-Unis. Cependant, comme pour les langues dominées par le latin, les dommages causés par la domination de l'anglais seront permanents. Et tout comme le latin, l'anglais s'est infiltré dans d'innombrables institutions et domaines au point que son déracinement et son remplacement par des langues régionales ascendantes, par d'autres langues internationales, voire par la fragmentation de l'anglais en de nouvelles langues, s'étendront sur des siècles (Dalby, 2002 : 167-206).

Les tendances économiques lourdes de la montée et du déclin de l'Empire américain continueront à influencer sur les populations périphériques et leurs langues, soit les langues des peuples indigènes ou des langues internationales comme le français en contexte minoritaire. Pendant et après l'Empire américain, l'anglais va continuer de jouir d'un statut mondial privilégié pour de nombreuses générations à venir, surtout par l'entremise du fondement institutionnel qui l'alimente et l'appuie. Si le néerlandais a pratiquement disparu de l'Indonésie en cinquante ans, qu'en sera-t-il des langues en périphérie en 2050 ?

### **Les langues périphériques et les langues officielles au Canada**

Les tendances immuables du capitalisme mondial, ainsi que leur impact négatif sur les langues menacées, se manifestent autant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Les luttes pour la survie du français au Canada remontent à l'époque du Traité de Paris (Denis, 1999). Au Canada, les droits des francophones s'accroissent sans cesse depuis

l'avènement de la *Charte de la langue française* au Québec (la loi 101 en 1977), la *Charte canadienne des droits et libertés* et la jurisprudence subséquente. Depuis la Constitution canadienne de 1867 et l'avènement des lois fédérales sur les langues officielles de 1969 et de 1988, toute discussion ou considération sur les langues officielles au Canada se limite habituellement au français et à l'anglais et néglige le fait que le Nunavut y inclut l'inuktitut, et sa variante l'inuinnaqtun, comme langues officielles ; tandis que les Territoires du Nord-Ouest ont ajouté neuf langues autochtones : l'inuktitut et ses variantes l'inuinnaqtun et l'inuvialuktun, le chipewyan, le cri, le gwich'in, le flanc-de-chien, l'esclave-du-sud et l'esclave-du-nord (peau-de-lièvre). Quelques données indiquent que le statut de langue officielle est loin de garantir la pérennité des langues menacées. Ce qui importe, ce sont les moyens concrets par lesquels le statut de langue officielle est véhiculé dans les politiques et les programmes pour soutenir ces langues (Bourgeois *et al.*, 2006). Sauf pour l'anglais, le flanc-de-chien et possiblement l'esclave-du-nord, ces langues officielles sont toutes menacées de disparition sur ce territoire (voir le tableau 3). Le peuple parlant l'esclave-du-nord représente un si petit nombre qu'il aura beaucoup de difficultés sans doute à développer et à maintenir les institutions nécessaires pour assurer la transmission intergénérationnelle de cette langue, surtout pour les jeunes, de plus en plus soumis à la culture anglo-américaine dominante et éloignés du mode de vie traditionnel.

Ces données présagent que ces langues autochtones vont inévitablement passer du statut de « langue menacée » à celui de « langue disparue » d'ici la prochaine génération, à moins d'une intervention massive des gouvernements, du secteur communautaire et du secteur privé. Pour les langues en périphérie, le statut de langue officielle peut être une condition utile mais non suffisante pour assurer leur pérennité.

L'inclusion du français au tableau 3 soulève la question du français en région périphérique. Est-ce qu'en contexte minoritaire faible, le français devient aussi une langue périphérique et donc menacée ? Pour répondre à cette question, il est utile de distinguer deux aspects de la notion de périphérie : l'aspect géographique et l'aspect social. Souvent les deux dimensions ne font qu'une. Les langues autochtones canadiennes, par exemple, sont parlées surtout dans les régions éloignées, loin des grands centres comme Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa. Ces langues sont absentes des coulisses du pouvoir, tant



**Tableau 3**  
**Les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, 2001**

Langue	langue maternelle** (nombre de locuteurs)	langue au foyer*** (nombre de locuteurs)	% foyer/mat
Anglais	28 650	28 480	99,4
Français	950	345	36,3
Inuktitut*	760	160	21,1
Chipewyan	300	110	36,7
Cri	155	20	12,9
Esclave-du-nord	830	465	56,0
Esclave-du-sud	1 005	400	39,8
Flanc-de-chien (tliche)	1 835	1 230	67,0
Gwich'in	225	30	13,3

\* L'inuktitut inclut ses variantes, l'inuialuktun et l'inuinnaqtun.

\*\* Inclut les réponses simples et les réponses multiples.

\*\*\* Comprend toutes les catégories qui incluent une langue non officielle.

Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

économique, politique qu'idéologique, ainsi que des institutions et des couches sociales dirigeantes du pays. Donc, elles sont doublement marginalisées, géographiquement et socialement. L'intersection de ces deux dimensions soulève des préoccupations quant à l'avenir du français en région, même si son cas est unique à certains égards puisque ses droits dépassent de loin ceux des langues autochtones.

D'un côté, la langue française semble assez bien protégée au Canada, d'abord au Québec, depuis l'avènement de la *Charte de la langue française*, et ensuite au Nouveau-Brunswick, depuis la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) et finalement au Manitoba, depuis les renvois constitutionnels de 1979 à 1992. Durant les vingt dernières années, les luttes juridiques pour la gestion scolaire dans toutes les provinces majoritairement anglophones ont finalement assuré des systèmes scolaires gérés par les communautés francophones

et acadiennes (Behiels, 2004 ; Martel, 1991, 2001). L'entrée en vigueur de l'article VII du Code criminel assure que tout accusé, en vertu de ce code, aura droit à des démarches juridiques en français partout au Canada, ce qui oblige les gouvernements provinciaux à fournir certains services juridiques dans la langue de la minorité linguistique. Le gouvernement fédéral offre aussi toute une gamme de services, de documentation et de sites Web afin que toute interaction avec ce gouvernement puisse se faire en français d'un bout à l'autre du pays. L'implantation au fédéral d'un Plan d'action pour les langues officielles (Canada, 2003) permet de fournir des ressources supplémentaires importantes aux communautés francophones en contexte minoritaire. Les gouvernements provinciaux et territoriaux emboîtent souvent le pas et encouragent à leur façon la dualité linguistique canadienne en offrant quelques services en français soit au niveau municipal, dans les domaines de la santé ou de l'éducation surtout (Bourgeois *et al.*, 2006). À bien des égards, la situation du français au Canada aujourd'hui est meilleure qu'elle ne l'était au moment de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ces avantages font l'envie des groupes autochtones qui aimeraient bien obtenir une fraction de ces initiatives et de ces ressources pour venir en aide à leurs langues en péril (Groupe de travail sur les langues, 2005 : 79).

Malgré cette liste très sommaire d'initiatives positives, dont plusieurs existent depuis deux ou trois décennies, les statistiques demeurent alarmantes. Presque tous les indicateurs démographiques et linguistiques montrent habituellement que le Nouveau-Brunswick s'en tire relativement bien et que l'Ontario se situe en deuxième place. Mais pour les autres provinces et territoires, les tendances sont presque toujours de plus en plus négatives à mesure que l'on s'éloigne du Québec, sauf que l'Alberta et la Colombie-Britannique bénéficient d'une immigration francophone (Castonguay, 2005 ; O'Keefe, 2001). Le « corridor bilingue », aux régions limitrophes du Québec, préconisé par Richard Joy en 1967, revient perpétuellement hanter les discussions.

La périphérie linguistique n'est pas uniforme et, sans aucun doute, les pressions vers les transferts linguistiques varient pour des langues traditionnellement orales par rapport à des langues internationales en contexte minoritaire. Même dans ces derniers cas, le phénomène d'affaiblissement linguistique se vit différemment d'une région à l'autre en raison de nombreux facteurs, mais il se situe toujours dans un contexte structuré par un système mondial. Il existe donc des

degrés de périphérie linguistique. Les tendances et les défis des communautés à risque, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue internationale forte avec un statut national de langue officielle, peuvent offrir des balises à ceux qui partagent un parcours similaire.

### **Les francophonies périphériques au Canada : la Saskatchewan comme cas type**

Les Fransaskois, ces francophones demeurant en Saskatchewan, sont doublement minoritaires, si ce n'est pas plus. La Saskatchewan compte environ 3 % de la population du Canada, et les Fransaskois ne sont qu'à peu près 2 % de la population provinciale. Les menaces qui pèsent sur cette petite communauté viennent autant des structures systémiques profondes que du système institutionnel de la société dominante. Les actions et les réactions de son réseau institutionnel propre se combinent aux menaces pour structurer le vécu des Fransaskois.

Quelques faits importants situent la Fransaskoisie dans son contexte provincial. D'emblée, la colonisation de l'Ouest canadien a suscité une période de croissance économique fulgurante pour la Saskatchewan. Cette croissance se reflète également dans l'augmentation remarquable de la population qui passe de 40 000 à 492 000 habitants, entre 1891 et 1911. Ce développement s'est poursuivi jusqu'à « la grande sécheresse des années trente » et la Grande Dépression. La population a atteint un sommet vers le début des années 1930 et se chiffrait à 922 000 habitants, pour ensuite tomber en chute libre à près de 832 000 en 1951. En 1986, la Saskatchewan comptait plus d'un million d'habitants. Mais par la suite, elle a subi des pertes importantes, suivant un mouvement en dents de scie jusqu'au cours des deux dernières décennies, et elle compte aujourd'hui environ 968 000 habitants (Statistique Canada, 2007).

Jusqu'à tout récemment, l'économie provinciale reposait principalement sur l'agriculture. Celle-ci était plus souvent qu'autrement organisée en petites fermes familiales, donnant naissance à de nombreuses petites communautés rurales et donc, à une population et à des services dispersés sur un très grand territoire. L'intégration de l'agriculture au système capitaliste industriel, commercial et financier (Denis, 1983) et la centralisation des services conduisent à l'urbanisation et à la dépopulation rurale depuis au moins trente ans. Tout comme pour la popu-

lation, le nombre de fermes a atteint son zénith en 1936 avec 142 391 fermes, puis a chuté à 112 000 en 1951 et à 50 598 en 2001, représentant presque le tiers de 1936, et en moyenne, une perte de 1 000 fermes par année (Agriculture Saskatchewan, 2001). Présentement, plus de la moitié de la population provinciale est urbaine avec près de 200 000 résidents dans chacune des villes de Saskatoon et de Regina<sup>9</sup>. Au cours des trente dernières années, la province a également diversifié son économie en se tournant vers le pétrole, le secteur minier et la foresterie.

La structure et les tendances profondes du capitalisme avancé se manifestent clairement en Saskatchewan. L'intégration dans les engrenages du capitalisme continuera de détruire les petites productions marchandes et les petits commerces. La production agricole qui est de plus en plus spécialisée conduit à une agriculture céréalière extensive et à une production intensive pour l'industrie bovine, la volaille et le lait. L'expansion des fermes et la baisse du nombre de fermiers, notées plus haut, conduisent à la dépopulation rurale, à la mort des petites communautés et à la centralisation urbaine des services. Malheureusement pour la Saskatchewan, le mouvement d'urbanisation se traduit par un exode, surtout des jeunes, vers l'Alberta et son économie plus que florissante. Pour les fermiers qui restent, le travail agricole s'intensifie et s'étend sur toute l'année à tel point que de moins en moins de familles trouvent du temps à consacrer à leur communauté. On observe un phénomène d'épuisement des communautés rurales.

Les autres tendances du capitalisme avancé apparaissent également en Saskatchewan, que ce soit l'écart grandissant entre les riches et les moins bien nantis ou l'expansion des chaînes commerciales au détriment des entreprises familiales et des petites chaînes concurrentielles<sup>10</sup>. Le peu de production industrielle et manufacturière saskatchewanaise s'inscrit directement dans les circuits mondiaux et il s'ensuit une pression à la baisse relative des salaires. Les pressions des multinationales et du grand capital portent les gouvernements à diminuer les redevances à l'État en faveur de profits plus élevés dans les industries du secteur primaire et à baisser les impôts sur le capital et les profits au détriment des individus.

Ces tendances du capitalisme avancé touchent aussi directement la population francophone. D'abord, lors de la colonisation, les francophones se sont établis également dans des communautés rurales

et des petits villages très dispersés à travers toute la province. D'une cinquantaine de localités qui cotisaient annuellement à l'Association catholique franco-canadienne (ACFC) dans les années 1930 et 1940, seulement une quinzaine sont encore actives aujourd'hui. Plusieurs ont simplement disparu, comme beaucoup de localités anglophones d'ailleurs, à cause de la dépopulation rurale, tandis que d'autres se sont assimilées. La population de langue maternelle française a chuté de 36 800 personnes, soit 4,4 % de la population provinciale en 1951, à 18 600, soit 1,9 % de la province en 2001 (Marmen et Corbeil, 2004 : 148). Les personnes de langue maternelle française « qui parlent une langue autre que le français le plus souvent à la maison », donc l'anglais, représentent le taux le plus élevé au Canada, avec 74,7 %, comparativement à 68,1 % en Alberta et 54,8 % au Manitoba (*ibid.* : 112).

L'intégration de l'agriculture n'épargne pas les producteurs francophones aux prises avec les mêmes pressions économiques que leurs voisins anglophones. L'intensification du travail agricole, la dépopulation et le vieillissement des populations rurales sont doublement pénibles pour les communautés francophones qui non seulement voient dépérir leur communauté rurale, mais aussi leur communauté linguistique. L'urbanisation s'accompagne habituellement d'un mouvement de « prolétarianisation » puisque le travail en milieu urbain est surtout salarié et en anglais, ce qui contribue à un taux élevé d'assimilation. Ce phénomène a été remarqué dans d'autres contextes (Day, 1985 : 164). La centralisation des entreprises commerciales et des services élimine les quelques entreprises de ce genre dont les propriétaires sont francophones. Sous la pression de multinationales, de plus en plus de services seront offerts uniquement en anglais ou en anglais et en espagnol, comme pour les centres d'appel situés aux États-Unis. Ce ne sont pas les Wal-Mart qui vont défendre la langue française ou servir leurs clients dans la langue de Molière en contexte minoritaire. En plus, l'augmentation de la pauvreté relative réduira la capacité d'autofinancement des communautés francophones, tant rurales qu'urbaines. Les Fransaskois n'échappent pas à la commercialisation à outrance et au « consommationisme » qui marquent le capitalisme avancé.

La dispersion rurale des francophones, le manque de services en français ainsi que l'obligation de plus en plus marquée dans les villes de s'exprimer en anglais, tant pour le travail que pour les moindres services, font que le taux de transfert linguistique chez les Fransaskois est un des plus élevés au Canada, soit environ 80 % (O'Keefe, 2001).

En plus, la population fransaskoise vieillit. Près de 54 % des Fransaskois sont âgés de 50 ans et plus comparativement à moins de 30 % pour la population provinciale (Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise, 2006 : 30-32).

Une analyse complète des facteurs de vitalité établis par Giles, Bourhis et Taylor (1977) indiquerait sans doute que le statut économique, social, sociohistorique et langagier du français en Saskatchewan et les facteurs démographiques – le nombre absolu, le taux de concentration, les taux de natalité, d'endogamie et d'immigration des Fransaskois – sont parmi les plus faibles au Canada (Marmen et Corbeil, 2004). On pourrait y ajouter le vieillissement de la population mentionné plus haut et la perte d'effectifs, notamment le faible taux d'inscription d'ayants droit aux écoles fransaskoises<sup>11</sup>. Le dernier ensemble de facteurs de cette taxonomie, soit les supports institutionnels, s'apparente au concept de complétude institutionnelle.

Le portrait n'est guère plus encourageant de ce côté. Les Fransaskois souffrent d'une atrophie institutionnelle. Ils ne dirigent aucun gouvernement municipal ou de village, aucun hôpital ni aucune institution postsecondaire (Bourgeois *et al.*, 2006 ; Denis, 1993). Seules une ou deux communautés comptent une proportion de francophones qui dépasse les 50 %. Dans les villes, aucun quartier n'est à prédominance francophone. La seule institution pleinement administrée par les Fransaskois est leur réseau scolaire, de la maternelle à la fin du secondaire. Un réseau de prématernelles et de garderies se greffe graduellement autour des écoles fransaskoises, mais il n'est pas encore complet.

Même des institutions qui, autrefois, appartenaient ou du moins desservaient les communautés fransaskoises, leur échappent. Il ne reste plus de coopératives fransaskoises (sauf quelques garderies) ni de caisses populaires. De surcroît, l'Église catholique, ancien bastion de la langue et de la foi, envoie des prêtres unilingues anglophones dans des paroisses francophones. Les deux universités provinciales traitent le français comme une langue parmi les autres langues modernes, sans plus. Il faut dire que l'Université de Regina a créé l'Institut français à partir des restes de l'Institut linguistique, à la suite des pressions de la communauté fransaskoise et avec l'aide financière du gouvernement fédéral ; mais l'influence des Fransaskois au sein de l'Institut se limite à un comité consultatif.

La question du soutien institutionnel des gouvernements n'est guère plus rassurante. Par exemple, la gestion scolaire, arrachée de justesse aux gouvernements provinciaux récalcitrants par l'entremise des tribunaux, a exigé une mobilisation énorme de ressources et d'énergie de la part des communautés francophones (Behiels, 2004 ; Martel, 1991, 2001). La Saskatchewan n'a pas fait exception (Denis, 2006). Le même engagement est souvent requis pour faire avancer les dossiers francophones des autres secteurs de juridiction provinciale comme la santé, la petite enfance, les services sociaux et la justice.

Au niveau fédéral, les francophones ont dû revendiquer sans cesse, au cours des dernières décennies, afin d'obtenir un minimum de services en français, services offerts souvent à contrecœur, comme en font foi les rapports annuels du Commissaire aux langues officielles. Quant aux programmes fédéraux d'appui aux communautés linguistiques, l'approche de la mesure universelle du « *one-size-fits all* » assure que plus une communauté dépérit, moins elle cadre avec les critères des programmes. Dans bien des cas, le gouvernement fédéral devient un fossoyeur important des communautés en perte de vitesse. L'imposition d'un système ultra-bureaucraté pour protéger l'imputabilité des ministres et des hauts fonctionnaires empêche les communautés les plus faibles d'obtenir les ressources humaines nécessaires, diplômées et avec un minimum de formation en comptabilité pour remplir tous les formulaires et leurs interminables annexes, afin d'assurer la survie d'un petit centre communautaire ou du dernier organisme francophone de la région. Le versement des subventions fédérales au compte-gouttes, souvent avec trois ou quatre mois de retard, oblige les organismes communautaires à vivre de crise en crise et à engager des négociations perpétuelles avec leurs créanciers. Tout développement communautaire s'est figé sous l'extension de la bureaucratie fédérale et la précarité du financement. Souvent la réglementation fédérale, que ce soit en communication, en immigration ou en développement communautaire, laisse peu de place pour des projets innovateurs qui ne cadrent pas avec les modèles préétablis des hauts fonctionnaires<sup>12</sup>.

La dimension des réseaux nationaux et internationaux n'est pas à sous-estimer en ce qui concerne le support institutionnel. La Francasoisie, comme toute communauté francophone en contexte minoritaire, obtient le soutien d'associations, d'organismes et d'événements nationaux et internationaux. Que ce soit par l'intermédiaire des associations professionnelles, des réseaux d'artistes ou des arts de la scène,

des regroupements d'universitaires ou d'institutions scolaires ou éducatives, la francophonie rayonne et se propage au niveau mondial et peut toucher des communautés dispersées et isolées. Ces réseaux incluent d'autres instances gouvernementales comme l'Office de la langue française ou le Service des Affaires intergouvernementales du Québec (SAIQ), ou les ambassades de la France, par exemple. Mais là encore faut-il distinguer entre les réseaux distributeurs et les réseaux capteurs ou récepteurs. Plus la complétude institutionnelle d'une communauté linguistique sera faible, moins cette communauté pourra participer à la production et à l'alimentation du réseau et plus son rôle se limitera à la réception et à la consommation.

En Saskatchewan, le secteur communautaire fait face à une panoplie de défis, entre autres, l'obtention de ressources adéquates de la part de tous les ordres de gouvernements et leurs agences, le recrutement de ressources humaines tant sur le plan du personnel que sur celui du leadership (surtout à cause de l'absence d'institutions postsecondaires adéquates), les coûts reliés aux distances géographiques et sociales, le recrutement et l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que la rétention de la jeunesse fransaskoise.

Malgré ces défis, la Fransaskoisie compte de nombreux succès. Mentionnons d'abord qu'elle a négocié les deux premières ententes Canada-communauté (1988 et 1993) et qu'elle a été la première communauté francophone à transformer son association provinciale en une assemblée communautaire. Elle a pu faire adopter une politique de services en français par le gouvernement provincial et a mis sur pied un partenariat en communication Internet à haute vitesse (Baudoux Communications). Sa troupe de théâtre professionnelle, la Troupe du jour, a produit, depuis vingt ans, 71 pièces, dont 38 écrites par des auteurs fransaskois.

La Fransaskoisie représente le point de rencontre des tendances contradictoires de la langue française et de la domination mondiale des États-Unis. La francophonie jouit de réseaux nationaux et internationaux et prend de l'ampleur à certains égards au niveau mondial, mais elle est confrontée à l'impérialisme linguistique et économique américain et à la prépondérance de ses industries culturelles et commerciales. Il reste à savoir comment les gens ordinaires ressentent ce choc dans la vie de tous les jours, surtout lorsque le contexte minoritaire est si défavorable à l'épanouissement de la langue et du groupe minorisé. Il



faudrait entreprendre des études avec une approche phénoménologique, qualitative ou ethnographique, pour mieux cerner comment les pressions qui découlent des structures socioéconomiques et institutionnelles dominantes se heurtent aux contre-pressions communautaires dans le vécu quotidien des Fransaskois et des Fransaskoises pour se transformer en pressions subconscientes ou directes vers le transfert linguistique<sup>13</sup>. C'est ce « processus d'infériorisation » de la langue française en périphérie qu'il faut étudier, pour saisir la dynamique linguistique fondamentale en périphérie et mieux contrer les pressions vers la minorisation linguistique.

### Conclusion

La langue française subit un développement inégal. À certains égards, le français se porte très bien lorsque les données sont nationales ou internationales. Il n'y a aucun doute que le français devrait se consolider en son cœur, en France et au Québec évidemment, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Ottawa grâce au gouvernement fédéral. La tendance opposée de fragmentation et d'affaiblissement va continuer de se manifester en périphérie, comme c'est le cas pour l'Ouest et le Nord canadiens. Comme le montre le cas de la communauté fransaskoise, la faiblesse de la complétude institutionnelle de ces communautés francophones fait du français une langue menacée. La domination économique de l'Empire américain et la domination mondiale de la langue anglaise créent un double fardeau pour les communautés francophones en périphérie. Le statut de langue officielle et quelques droits constitutionnels offrent certains avantages, comme la gestion scolaire et les procès criminels en français. Mais une langue officielle n'est pas forcément une langue nationale. Les exemples de la Saskatchewan montrent comment une langue officielle de seconde classe peut être minorisée.

Le français est à la fois une des langues internationales les plus fortes, une langue nationale assez bien protégée dans plusieurs pays ou États et une langue régionale menacée. Son épanouissement et son étiolement se poursuivent simultanément. Son développement sera mieux protégé si les conditions de son affaiblissement, surtout les pressions directes et indirectes, conscientes et subconscientes, qui poussent les francophones vers l'adoption de la langue anglaise dans leur vécu sont identifiées. Le phénomène de transfert linguistique doit être

étudié au quotidien afin de mieux comprendre le fonctionnement de la culture d'infériorisation qui s'installe comme contrepartie de la culture de consommation et d'individualisme de l'Empire américain et de déterminer les stratégies d'intervention les plus efficaces, tant pour les groupes communautaires que pour les gouvernements. C'est une chose que d'avoir des droits *de jure*, mais sans base institutionnelle forte, sans conditions plus égales, sans contrepoids à cette culture dominante, c'est la négation *de facto* des droits qui se produit. Les francophones devraient être considérés comme des citoyens à part entière partout au Canada, ou alors ils devraient être informés que leurs droits se limitent à quelques institutions seulement et à quelques transactions spécifiques afin qu'on cesse de créer des illusions.

## NOTES

---

1. Il s'agit d'utiliser une approche microsociologique, que ce soit la phénoménologie ou une autre approche comme l'ethnographie institutionnelle, dans le but de mettre en lumière les structures de domination dans le vécu quotidien des francophones (Kinsman, 2006).
2. L'Organisation internationale de la francophonie (2007) annonçait, tout récemment, que le total mondial de francophones venait de franchir le cap des 200 millions en 2007, total estimé à 175 millions en 2005.
3. Des estimations si variables s'expliquent par les critères respectifs des systèmes de classification pour différencier les langues des dialectes. Ce qui importe ici ce ne sont pas les systèmes de classification ni le travail très complexe des linguistes, mais plutôt l'ordre de grandeur, soit d'environ 5 000 à près de 14 000 langues vivantes aujourd'hui (Crystal, 2000 ; Dalby, 2002). Le nombre retenu le plus souvent semble être celui de 6 000 langues.
4. Ces données, tout en étant véridiques, peuvent créer une fausse impression puisqu'il s'agit de pays, d'États ou de provinces membres. Le Canada, par exemple, est représenté à trois reprises : à la fois par le Québec, le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral.
5. Beaucoup d'éléments peuvent démontrer l'hégémonie économique, politique, culturelle et idéologique des États-Unis, mais il serait trop long de

tous les citer ici. Pour donner un exemple de leur domination militaire, en 2000, les États-Unis comptaient plus de 260 000 militaires en poste à l'étranger. De plus, en temps de paix, plus de 200 militaires américains se trouvaient dans au moins 26 pays (Todd, 2004 : 123). Au cours du dernier siècle, aucun autre pays n'a ou n'a eu autant de bases militaires à l'étranger que les États-Unis.

6. Traduction libre : « Le capitalisme, en tant que système historique, se définit par le fait qu'il rend central et primaire l'accumulation continue du capital. Ceci veut dire que les institutions qui constituent son cadre récompensent ceux qui visent l'accumulation sans fin du capital et pénalisent ceux qui ne le font pas. »
7. Wallerstein présente une analyse plus détaillée des tendances du capitalisme au stade avancé, tendances qui s'insèrent, selon lui, dans les mouvements historiques du capitalisme depuis près de cinq cents ans. Parmi les moyens utilisés par les capitalistes pour réduire ou extérioriser les coûts de production, il relève le transfert de la production vers des nouvelles régions en marge du système mondial et donc à des coûts de main-d'œuvre inférieurs à la moyenne mondiale, le transfert des rebuts et des déchets de production en dehors des terrains de production sans absorber les coûts d'entreposage, l'obtention des matières premières sans payer les coûts de remplacement ou de renouvellement et l'utilisation des infrastructures publiques gratuitement ou, du moins, aux dépens des collectivités affectées (2003 : 227-228).
8. Traduction libre : « L'expansion de la langue anglaise dans le monde postcolonial et postcommuniste n'est pas le fruit du hasard, mais est plutôt due à une promotion planifiée par les gouvernements américain et britannique (Phillipson, 1992), qui se sont préoccupés de la promotion des intérêts et des investissements des grandes entreprises. L'enseignement et l'apprentissage de l'anglais sont devenus en soi une activité économique qui génère des milliards de dollars et qui est devenue la plus grande source de revenus pour l'économie britannique après le pétrole. L'anglais pour les affaires est lucratif pour les Anglais. Dans certains pays, l'enseignement de l'anglais est même considéré comme occupant le deuxième rang quant aux revenus générés, immédiatement après le trafic de la drogue... »
9. Le dernier recensement indique qu'entre 2001 et 2006, la population a diminué dans presque toutes les petites communautés et localités sauf dans celles situées près des villes, les centres de villégiature et les communautés autochtones (« Saskatchewan by the Numbers », 2007).
10. Les tendances de la mondialisation et de la domination des marchés par des multinationales, surtout américaines, sont bien connues. Plusieurs termes sont utilisés pour décrire ce processus. Nous n'avons pas l'espace pour en discuter ici, mais il serait peut-être plus exact de parler du phénomène « Wal-Mart », plutôt que du phénomène « McDonald », puisque

cette entreprise est devenue la plus grande au monde au cours des dernières années (Bianco, 2007). En plus de Wal-Mart, les grands magasins, les chaînes de restaurants et d'hôtels et les autres entreprises appartenant à de grandes multinationales se retrouvent de plus en plus dans toutes les villes et même dans des villages.

11. Landry (2003 : 33) compte 6 550 ayants droit âgés entre 5 et 17 ans en Saskatchewan en 2001, tandis que les inscriptions à la Division scolaire francophone se situent autour de 1 000 à 1 100 élèves (Division scolaire francophone, 2003 : 10), ce qui donne un taux d'« effectifs réalisés » de 17 % pour les écoles fransaskoises. La Division scolaire francophone est la seule habilitée à offrir l'enseignement en français langue maternelle en Saskatchewan. Martel (2001 : 66) calculait ce taux à 12 % en 1996.
12. D'autres études seraient à mener sur les rapports entre les programmes fédéraux et le fonctionnement des ministères concernés avec les organismes communautaires et leur fonctionnement tels qu'ils se sont concrétisés, par exemple, dans les ententes Canada-communauté (voir, entre autres, Denis, 1994 ; Cardinal et Hudon, 2001 ; Forgues et Paris, 2005).
13. Pour mieux comprendre le processus de minorisation, il est important d'en voir les ramifications dans des exemples vécus par les francophones en milieu minoritaire. Premièrement, les longues attentes inévitables dans presque tous les bureaux fédéraux de la province dès qu'un service en français est demandé en constituent un exemple type. Par ailleurs, de nombreux formulaires destinés au grand public comportent un vocabulaire souvent inaccessible au citoyen moyen, ce qui amène beaucoup de francophones à choisir la version anglaise, jugée plus accessible. De plus, les mauvaises traductions du matériel destiné aux consommateurs provenant de compagnies internationales ou locales minorisent les francophones, les obligeant à lire la version anglaise. De même, le signal plus faible et variable de Radio-Canada n'avantage pas les francophones. De surcroît, les services de messageries téléphoniques des multinationales, même celles situées au Québec, et la plupart des bureaux fédéraux normalisent leurs services en accordant toujours le « un » à l'anglais et le « deux » au français, la deuxième langue officielle au Canada à bien des égards. Il y a aussi les logiciels et les sites Web, tant gouvernementaux que du secteur privé, qui prétendent offrir une version française, mais dont les menus de deuxième ou de troisième ligne sont toujours en anglais.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ABLEY, Mark (2003). *Spoken Here: Travels Among Threatened Languages*, Toronto, Random House.
- AGRICULTURE SASKATCHEWAN (2001). *Census StatFact, Census 2001*, Regina, Saskatchewan Agriculture and Food, [En ligne], [http://www.agr.gov.sk.ca/apps/agriculture\_statistics/HBV5\_Result.asp] (2 février 2007).
- BEHIELS, Michael (2004). *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- BIANCO, Anthony (2007). *The Bully of Bentonville: How the High Cost of Wal-Mart's Everyday Low Prices Is Hurting America*, New York, Doubleday.
- BOURGEOIS, Daniel, et al. (2006). *La contribution des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire : un premier bilan et quelques perspectives : rapport pour la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2 (septembre), p. 193-205.
- CARDINAL, Linda, et Marie-Ève HUDON (2001). *La gouvernance des minorités de langue officielle du Canada : une étude préliminaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- CASTONGUAY, Charles (2005). « Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan de 1971-2001 », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 15-24.
- COMMISSION SUR L'INCLUSION DE LA COMMUNAUTÉ FRANSASKOISE (2006). *Rapport final : de la minorité à la citoyenneté*, déposé à l'Assemblée communautaire fransaskoise, Regina, Saskatchewan, 16 septembre. La Commission était présidée par Wilfrid Denis.
- CRYSTAL, David (2000). *Language Death*, New York, Cambridge University Press.
- DALBY, Andrew (2002). *Language in Danger*, Londres, Penguin Books.
- DAY, Richard D. (1985). « The Ultimate Inequality: Linguistic Genocide », dans Nessa Wolfson et Joan Manes (dir.), *Language of Inequality*, New York, Mouton, p. 163-181.

- DENIS, Wilfrid (1983). *Exploitation in Simple Commodity Agriculture: The Case of Saskatchewan*, thèse de doctorat en sociologie, Ottawa, Université Carleton.
- DENIS, Wilfrid (1993). « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2 (automne), p. 253-284.
- DENIS, Wilfrid (1994). « L'État et les minorités : de la domination à l'autonomie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 133-153.
- DENIS, Wilfrid (1999). « Language Policy in Canada », dans Peter Li (dir.), *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford Press, p. 148-185.
- DENIS, Wilfrid (2006). « Francophone Education in Saskatchewan: Resisting Anglo-Hegemony », dans Brian Noonan (dir.), *A History of Education in Saskatchewan: Selected Readings*, Regina, Canadian Plains Research Center, p. 87-108.
- DIVISION SCOLAIRE FRANCOPHONE n° 310 (2003). *Rapport annuel 2003*, Regina, [En ligne], [<http://www.dsf.sk.ca/pdf/rapport2003pdf>] (2 février 2007).
- DIXON, Robert M. W. (1997). *The Rise and Fall of Languages*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DURAND, Charles (1997). *La langue française : atout ou obstacle ? Réalisme économique, communication et francophonie au XXI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- ÉTATS-UNIS. CENSUS BUREAU (2007). *Foreign Trade Statistics, Historical Series: U.S. International Trade In Goods and Services: Annual Totals, 1960-present*, [En ligne], [<http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/historical/index-html>] (2 février 2007).
- FORGUES, Éric, et Mario PARIS (2005). « Impact de l'intervention de l'État sur les communautés minoritaires de langue officielle », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 161-173.
- GARRISON, Jim (2004). *America as Empire: Global Leader or Rogue Power?*, San Francisco, Berrett-Koehler Publishing.
- GILBERT, Anne, *et al.* (2005). « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 51-62.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977). « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and InterGroup Relations*, New York, Academic Press, p. 307-348.
- GOVERNEMENT DU CANADA (2003). *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne : plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LANGUES ET LES CULTURES AUTOCHTONES (2005). *Le début d'un temps nouveau : premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- HAUGEN, Einar (1985). « The Language of Imperialism: Unity or Pluralism? », dans Nessa Wolfson et Joan Manes (dir.), *Language of Inequality*, New York, Mouton, p. 3-17.
- HERTSGAARD, Mark (2002). *The Eagle's Shadow: Why America Fascinates and Infuriates the World*, New York, Farrar Strauss and Giroux.
- HOLBOROW, Marnie (1999). *The Politics of English*, Londres, Sage.
- ISMI, Asad (2006). « India Rapidly Re-emerging as a Global Economic power », *The CCPA Monitor*, vol. 13, n° 5 (octobre), p. 21-22.
- JOY, Richard (1972). *Languages in Conflict*, Toronto, McClelland and Stewart.
- KINKADE, Dale (1991). « The Decline of Native Languages in Canada », dans Robert H. Robins et Eugenius M. Uhlenbeck (dir.), *Endangered Languages*, New York, St. Martin's Press, p. 157-176.
- KINSMAN, Gary (2006). « Mapping Social Relations of Struggle: Activism, Ethnography, Social Organization », dans Caelie Frampton *et al.*, (dir.), *Sociology for Changing the World*, Halifax, Fernwood Publishing, p. 133-156.
- LANDRY, Rodrigue (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : profil démographique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques ; Ottawa, Commission nationale des parents francophones.
- LANDRY, Rodrigue, *et al.* (2005). « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 63-78.
- MANDEL, Ernest (1978). *Late Capitalism*, Londres, Verso.
- MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (2004). *Les langues au Canada : recensement de 2001*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- MARTEL, Angéline (1991). *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- MARTEL, Angéline (2001). *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire : 1986-2002*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- O'KEEFE, Michael (2001). *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, 2<sup>e</sup> éd., Ottawa, Patrimoine canadien.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2007). *Parution de la « Francophonie » dans le monde 2006-2007*, [En ligne], [<http://www.francophonie.org/actualités/index.cfm>] (13 mars 2007).

- PHILLIPSON, Robert (1992). *Linguistic Imperialism*, Oxford, Oxford University Press.
- PHILLIPSON, Robert (1999). « Political Science », dans Joshua Fishman (dir.), *Language and Ethnic Identity*, Oxford, Oxford University Press, p. 94-108.
- PRO-TRAN.COM (2004). [En ligne], [<http://www.pro-tran.com/fr/Sprachen-Informationen/Sprachen-Informationen.html#Sprachen-Informationen>] (12 novembre 2007).
- ROBINS, Robert H., et Eugenius M. UHLENBECK (dir.) (1991). *Endangered Languages*, New York, St. Martin's Press.
- « Saskatchewan by the Numbers » (2007). *The Star Phoenix*, 14 mars, p. B3.
- SAUL, John Ralston (2005). *The Collapse of Globalism and the Reinvention of the World*, Toronto, Viking Press.
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Population of Canada, Provinces and Territories*, [En ligne], [<http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/popdwell/tables/table1.htm>] (2 février 2007).
- TODD, Emmanuel (2004). *Après l'empire : essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard.
- UNESCO. AD HOC EXPERT GROUP ON ENDANGERED LANGUAGES (2003). *Language Vitality and Endangerment: Document submitted to the International Expert Meeting on UNESCO Programme Safeguarding of Endangered Languages*, Paris, 10-12 mars, [En ligne], [[http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.phpURL\\_ID=9105&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.phpURL_ID=9105&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)] (12 mars 2007).
- WALLERSTEIN, Immanuel (2003). *The Decline of American Power*, New York, The New Press.
- WURM, Stephen (1991). « Language Death and Disappearance », dans Robert H. Robins et Eugenius M. Uhlenbeck (dir.), *Endangered Languages*, New York, St. Martin's Press, p. 1-18.